

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. HAYDEN: Nous ne saurions, à l'heure actuelle, tolérer qu'une province affaiblisse le crédit de la nation en négligeant de faire honneur à ses engagements. Si nous voulons affermir davantage l'unité nationale, il faut nécessairement que nous cherchions à remédier aux faiblesses de notre armature constitutionnelle.

Le rapport de la Commission Sirois nous fournit un véritable point d'appui pour ce qui est de l'étude de ce problème. La conférence ne pourrait être tenue à un moment plus opportun. Toutes les questions devraient être discutées du point de vue du Canada. La solution des problèmes qui font l'objet des vœux de la Commission sera sûrement accueillie avec joie par le contribuable déjà surtaxé; elle bénéficiera de plus à l'industrie, en la soulageant des nombreux impôts provinciaux, et facilitera notre expansion dans le domaine des affaires. Nous devons féliciter le premier ministre d'avoir insisté sur l'urgence de ce problème et d'avoir songé à tenir une telle conférence. J'espère que son enquête sera minutieuse mais rapide, et que tout accord conclu visera à affermir l'unité et la solidarité des Canadiens.

Je terminerai par une allusion aux déclarations qui suivirent l'ajournement de la Chambre à la dernière session relativement aux conférences que le Gouvernement canadien et notre premier ministre ont tenues avec les autorités américaines. Ces conférences ont donné naissance, on s'en souvient, à une commission de défense et à de nouvelles bases navales et aériennes pour la protection du continent. Je pense que le Gouvernement canadien et le premier ministre du Canada ont ainsi beaucoup accompli pour la cause qui nous occupe actuellement...

Une VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable M. HAYDEN: ...en rapprochant la pensée britannique et la pensée américaine, réunies par des liens communs d'entente et d'amitié. Ce rapprochement a permis la cession de bases navales et aériennes à des points stratégiques de l'Atlantique et le transfert de cinquante destroyers américains au gouvernement de Grande-Bretagne et à celui du Canada. Ce sont là autant d'exemples de la bienveillante coopération qui existe entre le Canada et les Etats-Unis, et entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Je pense que le Gouvernement canadien et notre premier ministre sont surtout responsables de ces heureuses relations, et je dis que nous devrions les féliciter chaudement des admirables résultats qu'ils ont obtenus.

(Sur la proposition de l'honorable M. Balandyne, la suite de la discussion est renvoyée à une séance ultérieure.)

L'hon. M. HAYDEN.

SÉANCES D'URGENCE

APPEL DES SÉNATEURS PENDANT L'AJOURNEMENT—AVIS DE MOTION

L'honorable RAOUL DANDURAND: Honorables sénateurs, j'avais l'intention de proposer cette résolution ce soir, mais comme le très honorable leader de l'opposition (le très honorable M. Meighen) est absent, j'en ferai un avis de motion:

Il est proposé par l'honorable M. Dandurand, appuyé par le très honorable M. Meighen, que si, pendant la présente session du Parlement, la nécessité se présente, au cours d'un ajournement du Sénat, et, de l'avis de Son Honneur le Président, justifie le Sénat de se réunir avant la date fixée dans la motion qui détermine cet ajournement, Son Honneur le Président soit autorisé à aviser les honorables sénateurs, à leurs adresses déposées chez le greffier du Sénat, de se réunir à une date antérieure à celle qui est fixée dans la motion d'ajournement; et le défaut de réception, par un ou par plusieurs sénateurs, de cette notification, ne rendra pas cette notification insuffisante ou invalide.

Ce projet de résolution est le même que celui que le Sénat adoptait à l'unanimité de ses membres lors de la dernière session. Mon très honorable collègue m'a fait part de son désir d'appuyer cette proposition.

(Le Sénat s'ajourne à trois heures du soir, demain.)

SÉNAT

Mercredi 13 novembre 1940.

Le Sénat se réunit à trois heures de l'après-midi. Son Honneur le président étant au fauteuil.

Prières et affaires courantes.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat reprend le débat, interrompu hier, sur le discours de Son Excellence le Gouverneur général, à l'ouverture de la session, et de la motion de l'honorable M. David visant à l'adoption d'une adresse en réponse à ce discours.

Le très honorable ARTHUR MEIGHEN: Honorables sénateurs, il convient en ce moment de mentionner le sentiment universel de sympathies du Canada à l'égard de la famille de feu le premier ministre de la Grande-Bretagne, l'honorable Neville Chamberlain. Je ne suis pas de ceux qui croyaient de leur devoir de critiquer Neville Chamberlain au sujet des principaux aspects de sa politique qui lui ont attiré de sérieux reproches dans son propre pays, où c'était très légitime, et dans d'autres pays, y compris le nôtre, où